



**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ
DECLARATION OF CONFORMITY**

Le fabricant, AXENTE, déclare sous sa responsabilité que les produits suivant :
The manufacturer, AXENTE, declares under his sole responsibility that the following product(s) :

Equipement électronique OXO / *OXO Electronic Fixture*
Type produits / *Model :*

COLORLINE 1200
COLORLINE 900
COLORLINE 600
COLORLINE 300

Sont en accords avec les réglementations suivantes et répondent à la directive EMC 2014/30/EU.
Is in compliance with the following standards or specifications according to EMC Directive EMC 2014/30/EU.

EN 55015 : 2013+A1 :2015
EN61547 : 2009

Cette déclaration est fournie par le fabricant :
This declaration is provided by the manufacturer :

AXENTE
1, allée d'Effiat, Le Parc de l'Événement
91160 Longjumeau – France

Manufacturer :

Date : 07/06/19 – 7th June, 2019

Signature :

la lumière - la structure - l'audio

Direction Générale ©

1, allée d'Effiat
Le Parc de l'Événement - Bât. H
F - 91160 LONGJUMEAU
Tél. : +33 (0)1 69 10 50 70
Fax : +33 (0)1 69 10 50 71
S.A.S. au capital de 1 052 500 euros
RCS Evry 493 337 927 - APE 4690Z
axente.fr